



Structure parascolaire de Gorgier Informations pour l'année scolaire 2026-2027

Madame, Monsieur,

La structure parascolaire de Gorgier est divisée en deux sites, l'un en face de l'autre : le trait d'union et le tréma :

<p>le trait d'union Rue de la Cour 1 2023 Gorgier 079 122 56 58 (WhatsApp possible)</p> 	<p>le tréma Rue de la Cour 2 2023 Gorgier 079 828 76 37 (WhatsApp possible)</p> 
<p>Responsable : Sophianne Vuilleumier lagrandeberoche.para.gorgier@ne.ch</p>	

Semaine de la rentrée scolaire :

Le lundi 17 août 2026, jour de la rentrée scolaire, la structure d'accueil sera fermée le matin avant l'école. Nous accueillerons donc avec plaisir les enfants dès 11h25 jusqu'à 18h00, selon leur inscription.

Pour cette semaine de reprise, merci beaucoup de **nous prévenir d'ici au vendredi 7 août 2026 par message sur le portable** si votre enfant ne vient pas au parascolaire ou pour toute autre particularité.

Toute l'année, nous allons chercher les 1^e, 2^e et les 3^e devant le collège, et dès la 4^e les enfants descendent seuls au parascolaire. Pour la première semaine, l'équipe éducative ira chercher les enfants qui en auraient besoin pour qu'ils s'y habituent.

Horaire de la structure :

Le tréma est le site principal :

- accueil ouvert à tous les degrés scolaires le matin avant l'école dès 7h00 à 7h55
- ouverture complète le mercredi (matin avant l'école, repas de midi et après-midi)
Dans le but de proposer des activités aux enfants accueillis, départ à 13h45, puis entre 16h30 et 18h00.
- accueil ouvert aux 1^e le vendredi en matinée continue (arrivée jusqu'à 9h00).

Le trait d'union :

- accueil ouvert entre 11h25-13h45 et 15h15-18h00
- fermeture le matin avant l'école
- fermeture le mercredi toute la journée

Merci de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture du parascolaire.



Matériel à fournir :

Merci de fournir une **paire de pantoufles** (ou de contrôler que la paire qui est à la structure soit toujours de la bonne pointure et en bon état).

Pour les plus jeunes qui en auraient peut-être besoin, merci de nous apporter un petit sac avec des habits de rechange.

De plus, merci de bien vouloir tout au long de l'année **habiller votre enfant en fonction de la météo** ; une casquette, un chapeau, des gants, un bonnet, une veste de pluie, etc.

Le tout noté avec le prénom de votre enfant.

En cas d'absence de votre enfant :

Merci d'avertir le personnel éducatif dans les plus brefs délais :

Pour toute absence (maladie, course d'école ou autre), pour le REX ou changement d'horaire scolaire :

- Appeler la structure, faire un message WhatsApp/SMS, ou informer par oral le personnel éducatif.

Seuls les changements d'horaires annoncés par les parents seront pris en compte.

Autorisation de quitter la structure :

Aucun enfant ne peut quitter la structure parascolaire sans y avoir été préalablement autorisé par le personnel éducatif.

L'enfant pourra quitter la structure :

- **Seul** : uniquement si l'information est remplie en ligne sur la plateforme d'inscription GECO4. De plus, le document annexé « demande d'autorisation de quitter la structure seul » doit être dûment rempli, signé et transmis à la structure.
- **Avec une tierce personne** : uniquement si le personnel éducatif en a été informé par le représentant légal. Une pièce d'identité doit être présentée par cette personne. Si c'est régulier, le document annexé « demande d'autorisation de quitter la structure avec une tierce personne » doit être dûment rempli, signé et transmis à la structure.

Ces documents sont également disponibles sur notre site internet ou peuvent être obtenus sur demande auprès de la structure

Photo :

Il arrive que parfois nous prenions en photo les enfants, afin d'avoir un souvenir des activités organisées, ainsi que pour permettre à l'enfant de se voir. Ces photos sont prises avec le téléphone de la structure. Sur la plateforme en ligne, sous l'onglet « Utilisation d'images/autorisation de diffusion », vous avez la possibilité d'autoriser ou non.

Devoirs :

A la demande des représentants légaux, les enfants peuvent bénéficier d'un temps pour effectuer leurs devoirs : l'accompagnement des devoirs reste de la responsabilité des parents.

Médicament en mains propres :

Les médicaments ne doivent pas être mis dans les sacs de vos enfants, mais remis en mains propres au personnel éducatif avec une posologie signée du parent. Le formulaire « fiche de traitement médical » se trouve sur le site de la commune ou à la structure.



Poux :

En cas de poux : merci de bien vouloir penser à vérifier la tête de vos enfants de manière régulière et de faire le nécessaire si besoin. Plus d'infos sur le lien suivant :

<https://www.cerisiers.ch/services-daide-aux-eleves/information-concernant-les-poux/>

Inscription de l'enfant :

La modification d'horaire ou la résiliation de l'inscription se fait par écrit dans un délai d'au moins 30 jours pour la fin du mois suivant. **Elle ne peut plus se faire après le 31 mars** pour l'année scolaire en cours. En conséquence, toute demande de résiliation ou de modification doit nous parvenir **au plus tard le 28 février**.

La demande écrite par courrier ou par mail doit être adressée à :

Service Enfance et Jeunesse, rue de la Gare 4, 2024 St-Aubin-Sauges
lagrandeberoche.ej@ne.ch

Pour tout renseignement par téléphone : 032 886 52 78

Pour tout autre changement (coordonnées, nouvel employeur ou toute mise à jour concernant des particularités liées à votre enfant, etc.), nous vous remercions d'effectuer la modification via la plateforme en ligne.

Facturation :

Pour toute question relative à la facturation ou cas de modification de votre capacité contributive, vous pouvez vous adresser au service des finances :

Téléphone : 032 886 52 00 Mail : lagrandeberoche.finances@ne.ch

Dépannage :

Si vous avez besoin d'un dépannage (selon les disponibilités) :

- Par téléphone à la structure et WhatsApp.
- Par mail : lagrandeberoche.para.gorgier@ne.ch

Site internet :

Des documents ainsi que le règlement sont disponibles en ligne sur le site de la commune de La Grande Béroche : <https://www.lagrandeberoche.ch/vie-quotidienne/ecoles-et-accueil/accueil-parascolaire>

Toute l'équipe éducative de la structure parascolaire de Gorgier se réjouit de vivre cette nouvelle année scolaire avec vous, que votre enfant débute avec nous ou qu'il soit déjà un habitué des lieux !

La responsable du site parascolaire de Gorgier et toute l'équipe éducative